

# BATISSONS L'avenir

LA LETTRE DE L'UNION DE LA MAÇONNERIE ET DU GROS ŒUVRE

## PRÉVENTION SOYONS EFFICACES



Frédéric Reynier  
Président de la commission  
formation prévention de l'UMGO-FFB

La sécurité est une priorité pour nos entreprises. Elle demande une organisation importante en amont et l'implication de tous : chacun, de l'encadrement à l'exécutant, doit se sentir responsable. Une formation à la sécurité efficace est donc nécessaire à tous niveaux, pour que chacun se sente concerné par sa propre sécurité et celle de ses collègues. Bien sûr, selon leur taille, toutes les entreprises ne disposent pas des mêmes ressources. Là où l'entreprise importante pourra dédier un ingénieur à temps complet, l'entreprise plus modeste aura besoin d'un appui.

C'est pourquoi l'UMGO-FFB a conçu un outil d'accueil Prévention Sécurité adapté aux entreprises de gros œuvre de toute taille. Parce que ce n'est pas un sujet facile à aborder, nous avons voulu que cet outil soit convivial, ludique et moderne. La sécurité sur les chantiers ne doit pas être vécue comme une contrainte : c'est au contraire une source de dialogue et d'amélioration des conditions de travail.

## SÉCURITÉ L'UMGO MISE SUR LE MULTIMÉDIA

**LES ENTREPRISES SONT TENUES D'ORGANISER UNE FORMATION SÉCURITÉ PRATIQUE ET APPROPRIÉE LORS DE L'ACCUEIL DE NOUVEAUX EMBAUCHÉS OU D'INTÉRIMAIRES. POUR LES AIDER L'UMGO VIENT DE CONCEVOIR UN CD ROM DE FORMATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES INHÉRENTS AUX CHANTIERS DE GROS ŒUVRE.**

Cet outil peut être utilisé comme support de formation collective ou en auto-formation individuelle. Il mêle différents supports médias : images réelles de chantiers, images 3D, témoignages de compagnons... et repose sur l'interactivité.

Un parcours de formation est proposé en prenant en compte les activités habituelles sur chantier telles qu'elles auront été définies au départ.

**DEMANDEZ VOTRE CD ROM  
ACCUEIL PRÉVENTION  
SÉCURITÉ À VOS FÉDÉRATIONS  
DÉPARTEMENTALES.**

Chaque parcours est constitué de plusieurs modules présentant des situations de travail où la prévention est requise. A l'issue du parcours, un test permet de vérifier que les connaissances sont acquises. Il est ensuite possible d'éditer une attestation de formation. Pour l'entreprise, cette attestation permet de garder une trace de la formation.

Le Cd Rom a été réalisé en collaboration avec l'Union nationale des entreprises d'enduits de façade (UNEEF-FFB) au sein du pôle gros œuvre, l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBT) et a bénéficié de l'avis de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS).

# UN PLAN D' ACTIONS D' ENVERGURE POUR L' ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

LES 6ÈMES ASSISES NATIONALES DE L'ANC, QUI SE SONT DÉROULÉES À EVREUX LES 30 SEPTEMBRE ET 1ER OCTOBRE DERNIERS, ONT ÉTÉ L'OCCASION POUR LES MINISTÈRES D'ANNONCER LA PUBLICATION TANT ATTENDUE DES ARRÊTÉS RELATIFS À LA LOI LEMA (LOI SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES) AINSI QUE LE PLAN D' ACTIONS NATIONAL DANS CE DOMAINE. PETIT FOCUS...

Les 3 arrêtés d'application de la loi LEMA de 2006 ont enfin été publiés le 7 septembre dernier. Ils portent sur les missions de contrôle des communes, l'agrément des personnes réalisant les vidanges (et la prise en charge des matières extraites des installations) et les prescriptions techniques. Ce dernier, en complément des règles de l'art dictées par le DTU 64.1\*, précise notamment les caractéristiques techniques des divers dispositifs traditionnels de l'installation d'ANC : tranchées ou lit d'épandage à faible profondeur, filtre à sable vertical drainé ou non, terre d'infiltration. Il traite également des prescriptions concernant le lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolite ainsi que le lit filtrant drainé à flux horizontal, très controversé. De plus, il n'exclut pas l'utilisation d'autres types de traitement que ceux traditionnels, à condition qu'ils soient évalués et agréés par les Ministères en charge de l'Écologie et de la Santé.

En complément de ces textes, les pouvoirs publics souhaitent accompagner l'application de ce nouveau dispositif par des mesures concertées avec l'ensemble des acteurs de l'ANC, pour atteindre les objectifs fixés par la LEMA en terme de calendrier et de qualité des installations au regard des risques liés à la santé et à l'environnement. Les mesures envisagées sont récapitulées dans le « plan d'actions national sur l'assainissement non collectif 2009-2013 ». Certaines d'entre elles pourraient aboutir à la mise en place d'une « charte nationale de l'ANC » entre les pouvoirs publics et les acteurs de l'ANC, sans toutefois remettre en cause les chartes déjà existantes au niveau départemental.

Enfin, en parallèle de ces actions, et suite à diverses demandes, l'Afnor a acté en janvier 2010 la révision du DTU 64.1\*. Elle se passera en 2 temps avec pour objectif principal, la prise en compte de l'évolution des techniques, notamment en lançant de grands travaux de recherche, par le CSTB et le Cemagref, sur les sables utilisés dans les filières, sur 3 ans au minimum.

**5**  
**MILLIONS**  
d'installations  
d'assainissement  
non collectif (ANC)  
en France



**Vous pouvez retrouver tous les textes réglementaires ainsi que le plan d'actions national sur notre site internet [www.umgo.ffbatiment.fr](http://www.umgo.ffbatiment.fr) dans la partie « adhérents ».**

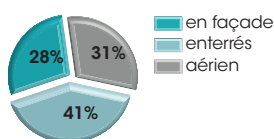
*\* « Mise en œuvre des dispositifs d'assainissement non collectif (dit autonome) - Maisons d'habitation individuelle jusqu'à 10 pièces principales »*

# INCIDENTS LORS DES TRAVAUX À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES RELATIFS AUX TRAVAUX À PROXIMITÉS DES RÉSEAUX SONT EN COURS DE RE-FONTE GÉNÉRALE. L'OCCASION DE FAIRE LE POINT SUR LA RÉALITÉ DES INCIDENTS SUR LES CHANTIERS. L'UMGO A MENÉ L'ENQUÊTE AUPRÈS DE VOS REPRÉSENTANTS, LES PRÉSIDENTS DE SECTION MAÇONNERIE DÉPARTEMENTAUX. 110 ENTREPRISES ONT RÉPONDU.

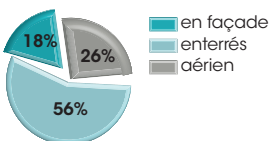
## 92%

**DES ENTREPRISES DÉCLARENT AVOIR TRAVAILLÉ À PROXIMITÉ D'UN RÉSEAU EN 2009 DONT :**



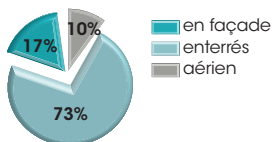
## 49%

**ONT EU CONNAISSANCE D'UN INCIDENT SUR UN RÉSEAU QUEL QU'IL SOIT EN 2009 DONT :**

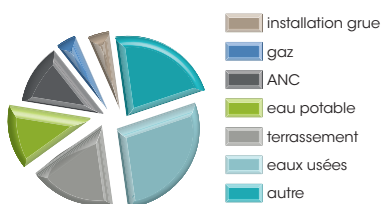


## 42%

**SONT CONCERNÉS PAR UN INCIDENT SUR RÉSEAU EN 2009 DONT :**

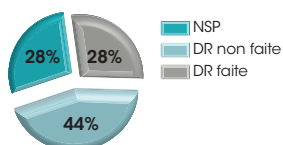


**LORSQU'IL Y A INCIDENT, LES TRAVAUX CONCERNENT :**



**LORSQU'IL Y A TRAVAUX À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX :**

**LA DR (DEMANDE DE RENSEIGNEMENT) A ÉTÉ FAITE PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE :**

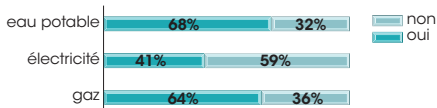


**LES ENTREPRISES ONT ENVOYÉ UNE DICT (DÉCLARATION D'INTENTION DE COMMENCER LES TRAVAUX)**



**OBJECTIF 100% DE DICT RÉALISÉES !**

**LES PLANS FOURNIS PAR LES EXPLOITANTS SONT-ILS EXACTS ?**



# DTU EN RÉVISION

**DEUX RÉVISIONS DE NF DTU VONT DÉBUTER DURANT L'ANNÉE 2010.**

Il s'agit du NF DTU 20.1 « Ouvrages en maçonnerie de petits éléments - Parois et murs » pour l'intégration des blocs de coffrage en béton dans un premier temps, puis l'intégration des dispositions constructives minimales relatives aux Eurocodes 6 et 8. La révision du NF DTU 55.2 "Revêtements muraux attachés en pierre mince", quant à elle, prendra notamment en compte la mise à jour des normes européennes dans ce domaine. Afin de défendre au mieux vos intérêts, nous sommes à la recherche d'entreprises réalisant ces types de travaux, et plus particulièrement la pierre attachée. N'hésitez donc pas à vous faire connaître auprès de Magali Combes. (01 40 65 51 66)

# ENQUÊTE CIMENT

Un grand merci aux 600 d'entre vous qui ont répondu à l'enquête ciment, réalisée en octobre/novembre 2009. Vous pouvez désormais consulter les résultats sur notre site internet, dans la partie adhérents « Technique/Produits ».

# EN BREF

**DEUX FORMATIONS PEUVENT ÊTRE MONTÉES DANS VOTRE RÉGION À VOTRE DEMANDE PAR LES INSTITUTS DE FORMATION :**

**LIMITER LES RISQUES DE L'ENTREPRISE DANS LA COMMANDE DU BÉTON (BPE) : 1 jour**

**LIRE UN PLAN DE FERRAILLAGE ET POSITIONNER LES ARMATURES DANS LES RÈGLES DE L'ART : 2 jours**

# LA VIE DES RÉGIONS

LES BONNES PRATIQUES DES MAÇONS DU BAS-RHIN



## UN PROTOCOLE DE “BONS RAPPORTS DANS L’ACTE DE CONSTRUIRE” ENTRE LES MAÎTRES D’OUVRAGE, LES MAÎTRES D’ŒUVRE ET LES ENTREPRENEURS DE MAÇONNERIE DU BAS-RHIN VA BIENTÔT ÊTRE SIGNÉ.

Un groupe d’entrepreneurs membres de la Fédération du Gros Œuvre et de la Charpente du Bas-Rhin a émis le souhait, il y a 3 ans, de rencontrer les économistes de la construction et coordonnateurs (UNTEC) pour leur faire part de leurs problèmes, très souvent liés au compte prorata, aux contraintes concernant les installations de chantier ou aux obligations de sécurité, à des métrés incomplets, etc.

L’objectif étant de clarifier les rôles, missions et responsabilités des intervenants tout en précisant les étapes du déroulement d’une opération de construction. Très vite, il s’est avéré nécessaire d’associer d’autres partenaires à l’acte de construire. Par conséquent, le groupe de réflexion s’est élargi et les maîtres d’ouvrage publics et privés, maîtres d’œuvre, bureaux d’études et coordonnateurs y ont été associés.

D’un commun accord, et pour faire progresser durablement leur collaboration dans l’acte de construire, l’ensemble des partenaires a consigné par écrit, sous forme de protocole d’accord, les causes et origines des dysfonctionnements, ainsi que des solutions simples préconisées que les différents acteurs s’accordent à appliquer dans les phases Conception - Préparation - Réalisation.

Ce document établi par les différents partenaires du département du Bas-Rhin est sur le point d’être finalisé et sera signé très prochainement.

## AGENDA

FFB Seine et Marne  
18/03/10, Brie Comte Robert,  
18h00  
Magali Combes parle de l’ANC

FFB Mayenne  
30/03/10, Laval, 18h00  
Vincent Simon présente  
le guide Assurance  
UMGO-SMABTP

Cité bâtisseurs  
Toulouse du 7 au 10 avril 2010  
Paris du 5 au 8 mai 2010  
Marseille du 5 au 8 juin 2010  
Lille du 23 au 26 juin 2010



### UNION DE LA MAÇONNERIE ET DU GROS ŒUVRE

7, RUE LA PÉROUSE  
75784 PARIS CEDEX 16

TÉL 01 40 69 51 59

FAX 01 47 20 06 62

[WWW.UMGO.FFBATIMENT.FR](http://WWW.UMGO.FFBATIMENT.FR)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :  
FRANCK COTTON

RÉDACTEUR EN CHEF :  
ERIC DURAND

RÉDACTION : UMGO

RÉALISATION ET IMPRESSION :  
OXYGENECOMMUNICATION.COM

CRÉDITS PHOTOS :  
UMGO, FFB 67